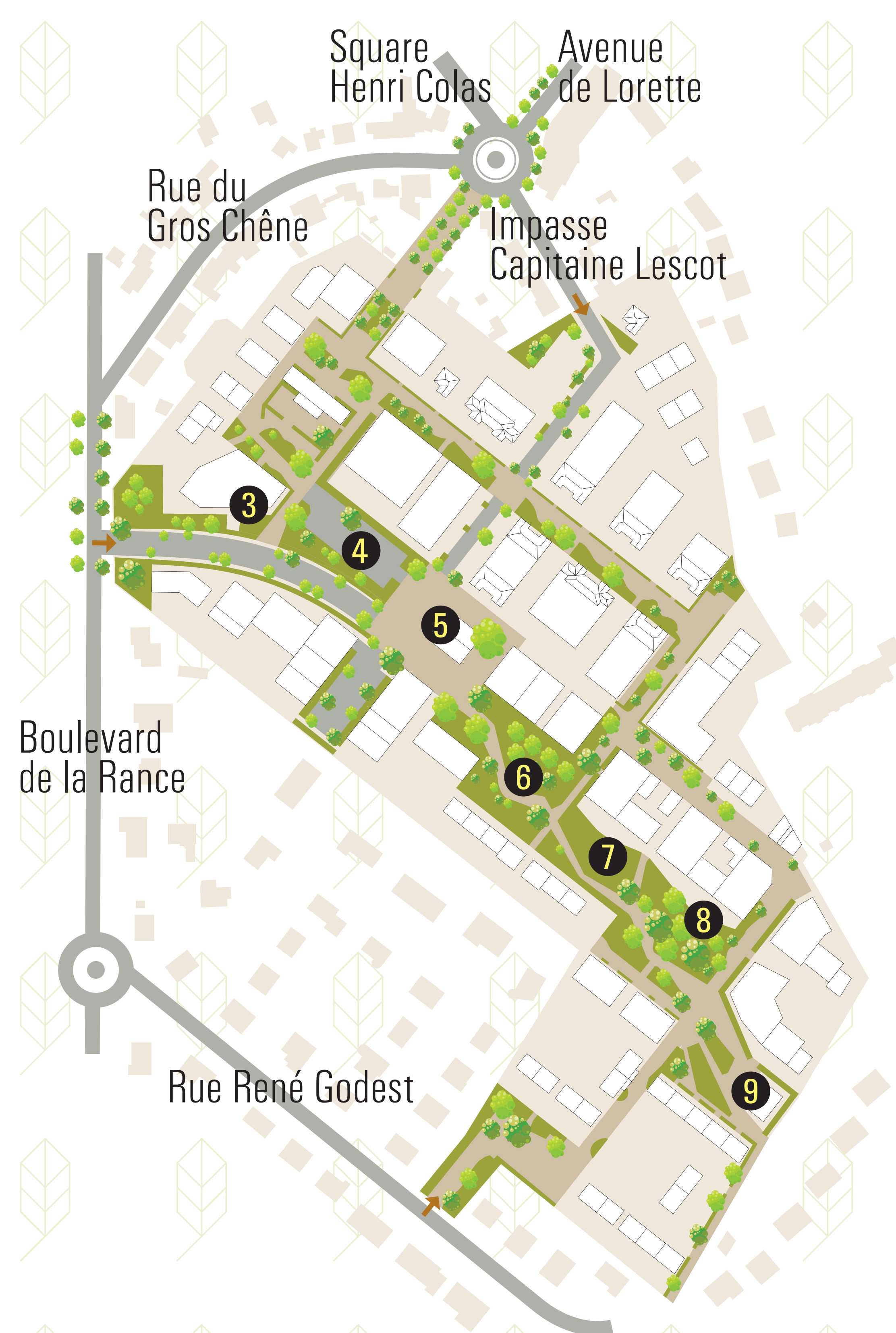


ÉCOQUARTIER DE LORETTE



L'aire de jeux

LORETTE, À VIVRE ET À PARTAGER

C'EST QUOI UN TIERS-LIEU ?

C'est un lieu intermédiaire entre le domicile et le travail, qui favorise les échanges et le lien social. Chacun y trouve sa place et participe à sa dynamique. Il est construit avec plusieurs acteurs : habitants, commune, entreprise privée, associations...

Le tiers-lieu apporte des services adaptés aux besoins et aux envies des habitants, du quartier comme d'ailleurs. On peut y trouver des salles de coworking, des laboratoires de fabrication (fablabs), un bar, des jardins partagés, des activités artistiques...

Un véritable travail de préfiguration doit se mettre en place afin de faire participer le plus possible d'utilisateurs potentiels.

3 Les activités en rez-de-chaussée

Sur la place autour du Mess seront aménagés des espaces en rez-de-chaussée des immeubles d'habitation, afin d'y accueillir des activités tertiaires.

4 Le stationnement paysager

Cet espace dédié au stationnement des véhicules s'attachera à prolonger la trame verte sous la forme de haies libres et de plantations aléatoires.



La halle

5 La halle

Elle sera la place centrale du quartier, au cœur de la caserne, sur la promenade piétonne. Son positionnement ainsi que son aménagement permettront des usages différenciés, qui incomberont aux riverains : accueil d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) un soir, d'un concert le lendemain... Le lieu favorisera les rencontres entre les habitants mais aussi les déplacements doux puisque la voiture y sera absente. Il sera agréable de s'y arrêter pendant une balade, de s'asseoir sur le mobilier urbain à disposition, et de profiter de la végétation environnante.

6 Le verger

Espace de plantations d'arbres fruitiers en léger creux, il permettra également le stockage des eaux de pluie.

7 L'espace de jeux

Il sera constitué d'une structure polyvalente pour les 6-12 ans, ainsi que d'une aire de jeux de boules en sable. Cette zone clôturée sera agrémentée de mobilier pour s'asseoir.

8 Le bois

Il répond en écho au parc des Néréides et à ses vieux arbres majestueux. Les plantations sont variées et denses, créant un véritable jardin forestier.

9 Les jardins partagés et la buanderie

Entre les îlots d'habitations, les jardins partagés seront organisés autour de l'ancienne buanderie conservée qui servira d'abri et de local de rangement.